

7 étapes

Ce document détaille la procédure technique permettant à une entreprise d'abonder le Compte Personnel de Formation (CPF) d'un collaborateur via la plateforme **Net-Entreprise** et la plateforme **EDEF**.

1 Connexion à NET-ENTREPRISE

Munissez-vous des éléments suivants :

- N° SIRET de l'entreprise
- Nom et prénom du gérant
- Identifiant Net Entreprise
- Mot de passe Net Entreprise

2 Gestion des déclarations

- Cliquez sur « **Gestion** » puis sur « **Gérer les déclarations** »
- Choisissez la société à habilitier
- Cliquez sur les 3 petits carrés (icône menu)

3 Sélection de la déclaration

- Sélectionnez la déclaration « **Régularisation droits MCF – Régularisation des droits Mon Compte Formation** »
- Faites basculer la déclaration vers la droite en cliquant sur l'icône
- Cliquez sur **VALIDER**

 Cette démarche est à effectuer pour toutes les entreprises du gérant.

4

Connexion à la plateforme EDEF

Accédez à :

<https://financeurs.moncompteformation.gouv.fr/demarrer-sur-edef>

- Connexion disponible **24h après** l'habilitation sur Net Entreprise
- Utilisez les mêmes identifiants : SIRET, nom/prénom du gérant, identifiant et mot de passe Net Entreprise

5

Établir la dotation

- Cliquez sur « **Accéder** » dans l'onglet Dotation
- Sélectionnez « **Dotations Volontaires** »
- Cliquez sur « **Saisir en ligne** »

6

Saisir le bénéficiaire, le montant et la formation

Renseignez les informations suivantes :

- Numéro de sécurité sociale du bénéficiaire
- Nom de naissance
- Montant de la dotation
- Intitulé de la certification
- Choix de la certification
- Date de validité



Un récapitulatif est généré automatiquement après validation.

7

Accéder au paiement

- Procédez au règlement par virement bancaire
- Conservez le justificatif de virement

